



# Bulletin Officiel

N°6116 Mardi 02 Juin 2020

www.cmf.tn

— 25<sup>ème</sup> Année —

ISSN 0330-7174

## COMMUNIQUEES DU CMF

MESURES EXCEPTIONNELLES RELATIVES AU MARCHÉ FINANCIER EN RELATION AVEC LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS

2-3

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021

4-5

## AVIS DES SOCIETES

### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

SIMPAR – AGO -

6

SIMPAR – AGE -

7

### CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE - TUNISIE LEASING ET FACTORING - TLF 2020-1 -

8

EMPRUNT OBLIGATAIRE - ABC TUNISIE 2020-1 -

8

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- FCP CEA MAXULA
- FCP INDICE MAXULA

## ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- SIMPAR

## ANNEXE V

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2020

- SICAV BNA
- MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

**COMMUNIQUE DU CMF**

**Mesures exceptionnelles relatives au marché financier en relation avec la pandémie de coronavirus**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance du public et des sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'il suit avec vigilance l'évolution du marché financier et qu'il a pris les mesures d'urgence qui concernent la bourse, relatives notamment aux règles exceptionnelles de cotation afin de garantir la continuité des activités de marché et de préserver les intérêts des investisseurs et des émetteurs, applicables à partir du 18 mars 2020.

En outre, le Conseil du Marché Financier entreprend avec les autres autorités de supervision et de contrôle internationales, les mesures drastiques permettant d'endiguer la crise économique due au marasme engendré par la pandémie de coronavirus.

Aussi, le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre des principes de solidarité nationale sacrée, sera à l'écoute des sociétés faisant appel public à l'épargne, pour étudier avec elles toutes sortes de mesures permettant de passer ce cap en garantissant la continuité économique, dans le respect des obligations réglementaires dans ce contexte exceptionnel.

D'autre part et en raison des incertitudes liées à l'évolution de la crise sanitaire et ses répercussions économiques, le CMF appelle les commissaires aux comptes, les listings sponsors et toutes les parties concernées, dans le cadre de leurs missions, à prendre en considération la vulnérabilité de certaines sociétés et de mettre en place les dispositions nécessaires permettant d'accompagner lesdites sociétés dans les difficultés éventuelles auxquelles elles sont exposées, dues à cette période d'incertitude.

Par ailleurs, et dans le souci d'information continue du marché, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont appelées, à communiquer au CMF dans les meilleurs délais et dès que possible :

- Suite -

- Les états financiers relatifs à l'exercice comptable 2019, même non audités, dès lors qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance, accompagnés d'une note sur les événements postérieurs à la date de clôture, mentionnant l'impact éventuel de la pandémie COVID 19, sur l'activité et la situation financière de la société, tel que prévu par la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture,
- L'état d'avancement de l'audit des états financiers,
- Les éventuelles intentions de distribution des dividendes,
- La date de l'assemblée générale fixée par le conseil,

Il reste entendu, que les sociétés demeurent dans l'obligation de communiquer au CMF, les états financiers aussitôt audités par les commissaires aux comptes et ce dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

**COMMUNIQUE DU CMF**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers\*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

---

(\*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Société Immobilière et de Participations « SIMPAR »**

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations "SIMPAR" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le Vendredi 26 Juin 2020 à 16 heures 30 minutes à l'espace "Tunis Arena" Avenue Principale Les berges du lac 1**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et sur les états financiers individuels de la société, sur l'activité du groupe SIMPAR et sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2019.
2. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2019, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.
3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019.
4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.
5. Quitus aux membres du conseil d'administration.
6. Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2019.
7. Renouvellement du mandat d'un administrateur et nomination de deux administrateurs indépendants au conseil d'administration.
8. Franchissement de seuil de participation à la hausse.
9. Renouvellement de l'autorisation accordée dans le cadre de l'article 19 de la loi 94-117 relative à l'achat d'une partie des actions composant le capital social de la société.

**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**Société Immobilière et de Participations « SIMPAR »**

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations "SIMPAR" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le **Vendredi 26 Juin 2020 à 16 heures à L'espace "Tunis Arena" Avenue Principale Les Berges Du Lac 1, TUNIS** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire.
2. **Mise à jour des statuts par la modification des articles 10-17-18-23-25-29-32-41-45.**

**AVIS DES SOCIETES**

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE**

**« TLF 2020-1 »**

Tunisie Leasing et Factoring « TLF », porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**TLF 2020-1**» de 15 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT, ouvertes au public le 16 mars 2020, ont été clôturées le **21 mai 2020**, pour un montant de **30 000 000 DT**.

2020 - AS - 0632

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**Emprunt Obligataire**

**«ABC TUNISIE 2020-1 »**

La société Arab Banking Corporation Tunisie porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « **ABC TUNISIE 2020-1** » de **20 000 000 DT susceptible d'être porté à 25 000 000 DT**, ouvertes au public le **15 avril 2020**, ont été clôturées le **20 mai 2020**, pour un montant de **25 000 000 DT**.

2020 - AS - 0633

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**  
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
4<sup>ème</sup>Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
*Mr. Salah Essayel*

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		188,603	193,088	193,117	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		128,808	131,904	131,924	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		108,693	110,932	110,945	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17		114,417	117,594	117,613	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		112,884	115,389	115,445	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		108,832	112,316	112,335	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		109,304	111,596	111,606	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		45,027	45,697	45,702	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		31,415	32,124	32,129	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		105,929	108,639	108,663	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		16,707	17,054	17,056	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		121,384	123,381	123,394	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,159	1,167	1,167	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		111,984	114,798	114,806	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,040	11,262	11,264	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		156,564	161,395	161,423	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,084	11,288	11,288	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,742	1,783	1,785	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		60,901	61,900	61,904	
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		129,454	127,836	128,111	
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		112,135	102,742	103,336	
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		-	102,292	102,312	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		136,744	127,335	127,672	
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		510,165	491,131	492,107	
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		128,967	115,960	116,452	
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,741	120,237	120,253	
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,499	124,954	124,971	
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		112,462	106,974	106,992	
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		109,116	97,277	97,679	
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		179,510	168,600	169,409	
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		96,478	88,000	88,701	
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		118,731	117,590	117,749	
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		169,247	151,499	153,081	
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		144,657	136,792	137,051	
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		103,478	90,082	90,852	
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,654	20,241	20,326	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2087,476	2081,494	2083,540	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		129,316	119,847	120,116	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		201,273	178,185	180,445	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,721	15,805	16,060	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,784	2,643	2,657	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,466	2,389	2,396	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		75,837	64,525	65,265	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,164	1,054	1,061	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,226	1,250	1,251	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,166	1,122	1,131	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,137	1,064	1,075	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		118,999	105,357	106,493	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		131,708	128,071	129,315	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1133,301	1065,541	1071,241	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		11,951	10,732	10,895	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,127	9,204	9,262	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		93,956	80,945	81,472	
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	106,620	106,629
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	98,630	98,641
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	104,683	104,699
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	101,820	101,835
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	103,131	103,150
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	106,352	106,368
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	103,183	103,200

61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	100,598	100,612
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	101,745	101,752
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	103,996	104,013
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	105,708	105,722
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	103,363	103,371
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	102,664	102,674
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/19	4,574	104,910	107,288	107,303
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	102,357	102,369
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	101,268	101,278
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	104,535	104,547
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	101,429	101,443
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	100,937	100,947
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	104,590	104,597
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	100,910	100,921
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	104,215	104,229
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	102,554	102,572
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	104,270	104,290
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	115,111	106,688
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	57,583	57,661
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	86,884	87,372
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	17,720	17,750
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/19	9,117	302,994	289,055	289,503
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2015,582	2028,771
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	70,768	70,983
85	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	55,699	55,741
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	104,092	104,553
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	10,792	10,826
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	12,324	12,433
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	13,605	13,725
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	12,003	12,105
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	147,426	147,441
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	7,862	7,933
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	101,243	101,603
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	79,144	79,633
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	81,462	81,919
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	96,781	96,908
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	83,218	83,976
98	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/20	2,343	92,975	88,024	88,207
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	8,769	8,839
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	86,756	87,422
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	133,429	134,329
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	90,870	92,085
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	110,917	109,295
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	109,383	108,195
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	166,495	167,422
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	164,744	165,402
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	152,223	154,345
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	19,311	19,720
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	122,611	126,483
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	132,906	132,603
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	990,155	En dissolution
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5238,014	5047,148
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	4929,554	4910,531
115	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	82,862	83,492
116	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4544,750	4290,678
117	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,262	9,360
118	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	163,703	154,783
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	115,477	116,252
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	9810,608	9866,374

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Arije El Médina », les déclassements de la « Société de Conditionnement des Huiles d'Olives -CHO- » et de la société « CHO Company », l'ouverture au public de la Société d'Investissement à Capital Variable AMEN ALLIANCE SICAV, la liquidation du fonds d'amorçage « CAPITALEASE SEED FUND » et le retrait d'agrément des fonds « NETINVEST POTENTIEL », « FCPR VALITECH I », « ITQAN INVESTMENT FUND », « FCPR BYRSA FUND » et « FCPR GABES SOUTH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669

67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

93. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

**III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

**LISTE DES SICAV ET FCP**

	<b>OPCVM</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Type</b>	<b>Gestionnaire</b>	<b>Adresse du gestionnaire</b>
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUIM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

# **FCP CEA MAXULA**

**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

### **I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

#### ***Opinion avec réserve***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds communs de placement « FCP CEA MAXULA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 2.246.041, un actif net de D : 2.195.967 et un bénéfice de D : 26.995.

À notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

Le système d'information et les procédures mises en place ne permettent pas de vérifier le respect de façon permanente, des conditions d'affectation prévues par l'article 2 du décret n°99-2773 du 13 décembre 1999 relatif à la fixation des conditions d'ouverture des « Comptes Epargne en actions », des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et titres qui y sont déposés, tel que modifié par les décrets n°2002-1727 du 29 juillet 2002 et n°2005-1977 du 11 juillet 2005.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers***

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la poursuite de l'activité du fonds, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le fonds.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la poursuite de l'activité du fonds. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le gestionnaire à liquider le fonds ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **//- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne, autres que celle qui a été développée dans la section « fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport.

Tunis, le 27 mars 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUICHE**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<u>2 158 661</u>	<u>1 321 183</u>
Actions et droits rattachés		2 158 661	1 321 183
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>54 382</u>	<u>54 278</u>
Placements monétaires	5	54 382	54 278
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<u>32 998</u>	<u>57 102</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u><u>2 246 041</u></u>	<u><u>1 432 563</u></u>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	8 606	6 347
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	41 468	15 836
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u><u>50 074</u></u>	<u><u>22 183</u></u>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	9	2 157 610	1 395 962
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice		38 357	14 418
<b>ACTIF NET</b>		<u><u>2 195 967</u></u>	<u><u>1 410 380</u></u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u><u>2 246 041</u></u>	<u><u>1 432 563</u></u>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2019	Année 2018
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	<u>68 918</u>	<u>43 200</u>
Dividendes		68 918	43 200
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	<u>3 663</u>	<u>2 724</u>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>72 581</b>	<b>45 924</b>
Charges de gestion des placements	12	(32 587)	(25 864)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>39 994</b>	<b>20 060</b>
Autres charges	13	(2 109)	(1 650)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>37 885</b>	<b>18 410</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		472	(3 992)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>38 357</b>	<b>14 418</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(472)	3 992
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(68 113)	15 859
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		76 758	193 811
Frais de négociation de titres		(19 535)	(16 428)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>26 995</b>	<b>211 652</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Année 2019	Année 2018
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>26 995</b>	<b>211 652</b>
Résultat d'exploitation	37 885	18 410
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(68 113)	15 859
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	76 758	193 811
Frais de négociation de titres	(19 535)	(16 428)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>758 592</b>	<b>(60 880)</b>
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	1 592 238	699 680
- Régularisation des sommes non distribuables	28 158	68 499
- Régularisation des sommes distribuables	11 550	1 553
<b>Rachats</b>		
- Capital	(845 926)	(733 080)
- Régularisation des sommes non distribuables	(16 350)	(91 987)
- Régularisation des sommes distribuables	(11 078)	(5 545)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>785 587</b>	<b>150 772</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de l'exercice	1 410 380	1 259 608
En fin de l'exercice	2 195 967	1 410 380
<b>NOMBRE DE PARTS</b>		
En début de l'exercice	7 091	7 286
En fin de l'exercice	10 882	7 091
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>201,798</b>	<b>198,898</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,46%</b>	<b>15,05%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE**

**CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

### **NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS**

« FCP CEA MAXULA » est un fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux comptes épargne en action (CEA), régi par le code des organismes de placement collectif et le décret n° 99-2773 du 13 décembre 1999 relatif à la fixation des conditions d'ouverture des comptes épargne en actions, des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et titres qui y sont déposés, tel que modifié par les décrets n°2002-1727 du 29 juillet 2002 et n°2005-1977 du 11 juillet 2005.

Il a été créé à l'initiative de la Société MAXULA BOURSE et d'AMEN BANK et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 28 Décembre 2007.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP CEA MAXULA » est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est l'AMEN BANK. Le gestionnaire étant MAXULA BOURSE.

### **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds sans que la totalité des frais de courtage ne dépasse annuellement 0,5% de l'actif net.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

### **3.2-Evaluation des placements en actions admises à la cote**

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2019 ou à la date antérieure la plus récente.

### **3.3-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 2.158.661 et se détaille ainsi :

	<b>Nombre de titres</b>	<b>coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au 31/12/2019</b>	<b>% Actif net</b>
<b>Actions &amp; droits rattachés</b>		<b>2 149 661</b>	<b>2 158 661</b>	<b>98,30%</b>
ADWYA	8 150	35 562	20 375	0,93%
ASSAD	12 000	100 710	85 740	3,90%
ATTIJARI BANK	688	21 705	22 703	1,03%
B.N.A	5 000	59 103	59 285	2,70%
BH BANK	2 196	28 418	26 200	1,19%
BIAT	1 405	165 443	161 280	7,34%
BT	2 250	16 697	17 415	0,79%
CEREALIS	4 973	31 360	30 186	1,37%
EURO-CYCLES	9 000	162 780	168 930	7,69%
MAGASIN GENERAL	1 762	61 106	49 583	2,26%
MONOPRIX	5 117	42 881	40 854	1,86%
MPBS	7 500	38 707	43 838	2,00%
OFFICE PLAST	81 146	213 156	218 283	9,94%
ONE TECH HOLDING	11 000	156 893	152 559	6,95%
P.G.H	1 420	18 234	18 630	0,85%
SAH	8 000	90 369	94 784	4,32%
SANIMED	86 797	155 726	160 574	7,31%
SFBT	8 265	153 647	157 523	7,17%
SIAME	14 000	50 250	57 386	2,61%
SOCIETE LANDOR	5 408	47 675	42 247	1,92%
SOMOCER	9 869	10 389	9 247	0,42%
SOTETEL	1 300	6 625	6 538	0,30%
SOTIPAPIER	4 000	27 032	27 872	1,27%
SOTUVER	15 520	110 296	130 787	5,96%
STB	5 000	18 285	22 980	1,05%
TELNET HOLDING	12 000	100 612	111 768	5,09%
TUNIS RE	100	737	795	0,04%
TUNISIE VALEURS	8 357	141 179	138 367	6,30%
UNIMED	8 600	84 084	81 932	3,73%
<b>TOTAL</b>		<b>2 149 661</b>	<b>2 158 661</b>	<b>98,30%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<b>Soldes au 31 décembre 2018</b>	<b>1 244 070</b>	<b>77 113</b>	<b>1 321 183</b>	
<b>Acquisitions de l'exercice</b>				
Actions	2 884 692		2 884 692	
<b>Cessions de l'exercice</b>				
Actions	(1 979 101)		(1 979 101)	76 758
<b>Variation des plus ou moins value latentes</b>		(68 113)	(68 113)	
<b>Soldes au 31 décembre 2019</b>	<b>2 149 661</b>	<b>9 000</b>	<b>2 158 661</b>	<b>76 758</b>

#### Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 54.382 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% Actif net
<b>Dépôts à vue</b>			
Amen Bank au taux de 2%	53 705	54 382	2,48%
<b>TOTAL</b>	<b>53 705</b>	<b>54 382</b>	<b>2,48%</b>

#### Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à D : 32.998, contre D : 57.102 au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Vente de titres à encaisser	32 955	57 059
Autres	43	43
<b>Total</b>	<u><b>32 998</b></u>	<u><b>57 102</b></u>

**Note 7 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à D : 8.606, contre D : 6.347 au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Rémunération du gestionnaire	7 944	5 753
Rémunération du dépositaire	662	594
<b>Total</b>	<u><b>8 606</b></u>	<u><b>6 347</b></u>

**Note 8 : Autres créditeurs divers**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à D : 41.468, contre D : 15.836 au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevance du CMF	192	132
Retenues à la source	101	90
Achat de titres à décaisser	41 175	15 614
<b>Total</b>	<u><b>41 468</b></u>	<u><b>15 836</b></u>

## Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2018

Montant	1 395 962
Nombre de parts	7 091
Nombre de copropriétaires	71

### Souscriptions réalisées

Montant	1 592 238
Nombre de parts émises	8 088
Nombre de copropriétaires nouveaux	35

### Rachats effectués

Montant	(845 926)
Nombre de parts rachetées	(4 297)
Nombre de copropriétaires sortants	(30)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(68 113)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	76 758
Régularisation des sommes non distribuables	4 100
Frais de négociation de titres	(19 535)
Résultat incorporé à la V.L	14 418
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	7 708

### Capital au 31-12-2019

Montant	2 157 610
Nombre de parts	10 882
Nombre de copropriétaires	76

**Note 10 : Revenus du portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à D : 68.918, contre D : 43.200 au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b><u>Dividendes</u></b>		
Des actions admises à la cote	68 918	43 200
<b>TOTAL</b>	<b>68 918</b>	<b>43 200</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à D : 3.663, contre D : 2.724 au 31 décembre 2018 et représente les intérêts des dépôts à vue.

**Note 12 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2019 à D : 32.587, contre D : 25.864 au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>31/12/2018</u></b>
Rémunération du gestionnaire	30 045	23 485
Rémunération du dépositaire	2 542	2 379
<b>Total</b>	<b><u>32 587</u></b>	<b><u>25 864</u></b>

**Note 13 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2019 à D : 2.109, contre D : 1.650 au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>31/12/2018</u></b>
Redevance du CMF	2 104	1 645
Autres	5	5
<b>Total</b>	<b><u>2 109</u></b>	<b><u>1 650</u></b>

## **Note 14 : Autres informations**

### **14.1. Données par part et ratios pertinents**

<b><u>Données par part</u></b>	<b><u>2019</u></b>	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>	<b><u>2016</u></b>	<b><u>2015</u></b>
Revenus des placements	6,670	6,476	4,448	3,539	3,729
Charges de gestion des placements	(2,995)	(3,647)	(2,589)	(2,081)	(2,531)
<b>Revenus net des placements</b>	<b><u>3,675</u></b>	<b><u>2,829</u></b>	<b><u>1,860</u></b>	<b><u>1,458</u></b>	<b><u>1,198</u></b>
Autres charges	(0,194)	(0,233)	(0,161)	(0,118)	(0,137)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b><u>3,481</u></b>	<b><u>2,596</u></b>	<b><u>1,699</u></b>	<b><u>1,340</u></b>	<b><u>1,061</u></b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,043	(0,563)	(0,099)	0,639	(0,022)
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b><u>3,525</u></b>	<b><u>2,033</u></b>	<b><u>1,600</u></b>	<b><u>1,979</u></b>	<b><u>1,039</u></b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(6,259)	2,236	12,362	4,532	(7,364)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	7,054	27,332	9,143	11,026	6,456
Frais de négociation de titres	(1,795)	(2,317)	(1,400)	(1,348)	(1,609)
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b><u>(1,001)</u></b>	<b><u>27,252</u></b>	<b><u>20,105</u></b>	<b><u>14,209</u></b>	<b><u>(2,517)</u></b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b><u>2,481</u></b>	<b><u>29,848</u></b>	<b><u>21,804</u></b>	<b><u>15,550</u></b>	<b><u>(1,455)</u></b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b><u>(1,001)</u></b>	<b><u>27,252</u></b>	<b><u>20,105</u></b>	<b><u>14,209</u></b>	<b><u>(2,517)</u></b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,377	(3,268)	0,067	3,354	(0,021)
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b><u>(0,624)</u></b>	<b><u>23,983</u></b>	<b><u>20,172</u></b>	<b><u>17,563</u></b>	<b><u>(2,538)</u></b>
Valeur liquidative	201,798	198,898	172,881	151,108	131,565
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,49%	1,96%	1,60%	1,47%	1,91%
Autres charges / actif net moyen	0,10%	0,13%	0,10%	0,08%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,76%	1,09%	0,99%	1,40%	0,79%

#### **14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de "FCP CEA MAXULA" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAXULA BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Amen Bank assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum de 1.000 dinars HT pour les deux premières années. Ce minimum est porté à 2.000 dinars HT à partir de la troisième année.

# **FCP INDICE MAXULA**

**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

### **I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

#### ***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds communs de placement « FCP INDICE MAXULA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 176.195, un actif net de D : 174.872 et un déficit de D : 11.941.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***Paragraphe d'observation***

Les dépôts à vue représentent à la clôture de l'exercice 20,26% du total des actifs se situant ainsi au dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers***

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la poursuite de l'activité du fonds, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le fonds.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la poursuite de l'activité du fonds. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le gestionnaire à liquider le fonds ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **//- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 27 mars 2020

**Le Commissaire aux Comptes**

**FINOR**

**Karim DEROUICHE**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<u>140 119</u>	<u>150 588</u>
Actions et droits rattachés		140 119	150 588
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>35 693</u>	<u>38 892</u>
Placements monétaires	5	35 693	38 892
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<u>383</u>	<u>138</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u><u>176 195</u></u>	<u><u>189 618</u></u>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	1 219	1 239
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	104	675
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u><u>1 323</u></u>	<u><u>1 914</u></u>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	9	175 152	188 310
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice		(280)	(606)
<b>ACTIF NET</b>		<u><u>174 872</u></u>	<u><u>187 704</u></u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u><u>176 195</u></u>	<u><u>189 618</u></u>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2019	Année 2018
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	<u>4 221</u>	<u>4 136</u>
Dividendes		4 221	4 136
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	<u>596</u>	<u>656</u>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>4 817</b>	<b>4 792</b>
Charges de gestion des placements	12	(4 912)	(5 194)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>(95)</b>	<b>(402)</b>
Autres charges	13	(182)	(202)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(277)</b>	<b>(604)</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		(3)	(2)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>(280)</b>	<b>(606)</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3	2
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(11 556)	3 629
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		432	10 492
Frais de négociation de titres		(540)	(549)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(11 941)</b>	<b>12 968</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année</i> <b>2019</b>	<i>Année</i> <b>2018</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</b>	<b>(11 941)</b>	<b>12 968</b>
<b>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat d'exploitation	(277)	(604)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(11 556)	3 629
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	432	10 492
Frais de négociation de titres	(540)	(549)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(891)</b>	<b>(1 588)</b>
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	-	114 878
- Régularisation des sommes non distribuables	-	19 085
- Régularisation des sommes distribuables	-	641
<b>Rachats</b>		
- Capital	(934)	(116 397)
- Régularisation des sommes non distribuables	46	(19 152)
- Régularisation des sommes distribuables	(3)	(643)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(12 832)</b>	<b>11 380</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de l'exercice	187 704	176 324
En fin de l'exercice	174 872	187 704
<b>NOMBRE DE PARTS</b>		
En début de l'exercice	1 613	1 627
En fin de l'exercice	1 605	1 613
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>108,955</b>	<b>116,370</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>(6,37%)</b>	<b>7,38%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

**NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS**

« **FCP INDICE MAXULA** » est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative de la Société « MAXULA BOURSE » et « Amen Bank » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 28 Décembre 2007.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP INDICE MAXULA » est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est Amen Bank. Le gestionnaire étant MAXULA BOURSE.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds sans que la totalité des frais de courtage ne dépassent annuellement 0.5% de l'actif net.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3.2-Evaluation des placements en actions admises à la cote**

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2019 ou à la date antérieure la plus récente.

### **3.3-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 140.119 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% Actif net
<b>Actions &amp; droits rattachés</b>		<b>120 633</b>	<b>140 119</b>	<b>80,13%</b>
ATTIJARI BANK	350	10 031	11 549	6,60%
B.N.A	1 085	11 811	12 865	7,36%
BH BANK	405	6 391	4 832	2,76%
BIAT	140	13 934	16 071	9,19%
BT	2 250	15 851	17 415	9,96%
CARTHAGE CEMENT	2 940	5 900	3 516	2,01%
ICF	18	3 845	2 171	1,24%
MAGASIN GENERAL	96	2 971	2 701	1,54%
MONOPRIX	170	1 530	1 357	0,78%
ONE TECH HOLDING	227	2 244	3 148	1,80%
P.G.H	775	6 481	10 168	5,81%
SAH	833	7 635	9 869	5,64%
SFBT	900	9 813	17 153	9,81%
SOTIPAPIER	360	1 763	2 508	1,43%
SOTUVER	235	2 056	1 980	1,13%
STAR	20	2 921	2 821	1,61%
STB	1 325	5 008	6 090	3,48%
T.P.R	427	1 435	2 025	1,16%
TELNET HOLDING	260	1 527	2 422	1,39%
UIB	415	7 486	9 458	5,41%
<b>TOTAL</b>		<b>120 633</b>	<b>140 119</b>	<b>80,13%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des Actifs</b>				<b>79,52%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Plus (moins) values latentes</u>	<u>Valeur au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) values réalisées</u>
<b>Soldes au 31 décembre 2018</b>	119 546	31 042	150 588	
<b>Acquisitions de l'exercice</b>				
Actions	45 183		45 183	
<b>Cessions de l'exercice</b>				
Actions	(44 096)		(44 096)	432
<b>Variation des plus ou moins values latentes</b>		(11 556)	(11 556)	
<b>Soldes au 31 décembre 2019</b>	120 633	19 486	140 119	432

#### Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 35.693, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% actif net
<b>Dépôts à vue</b>			
AMEN BANK (au taux 2%)	35 548	35 693	20,41%
<b>TOTAL</b>	<b>35 548</b>	<b>35 693</b>	<b>20,41%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des Actifs</b>		<b>20,26%</b>	

**Note 6 : Créances d'exploitation**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à D : 383, contre D : 138 au 31 décembre 2018 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Vente titres à encaisser	341	138
Autres	42	-
<b>Total</b>	<u><b>383</b></u>	<u><b>138</b></u>

**Note 7 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à D : 1.219, contre D : 1.239 au 31 décembre 2018 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Rémunération du gestionnaire	624	686
Rémunération du dépositaire	595	553
<b>Total</b>	<u><b>1 219</b></u>	<u><b>1 239</b></u>

**Note 8 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à D : 104, contre D : 675 au 31 décembre 2018 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevance du CMF	15	16
Retenues à la source	89	90
Achats titres à décaisser	-	569
<b>Total</b>	<u><b>104</b></u>	<u><b>675</b></u>

## **Note 9: Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

### **Capital au 31-12-2018**

Montant	188 310
Nombre de parts	1 613
Nombre de copropriétaires	24

### **Souscriptions réalisées**

Montant	-
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires nouveaux	-

### **Rachats effectués**

Montant	(934)
Nombre de parts rachetées	(8)
Nombre de copropriétaires sortants	(1)

### **Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(11 556)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	432
Régularisation des sommes non distribuables	43
Frais de négociation de titres	(540)
Résultat incorporé à la V.L	(606)
Régularisation de résultat incorporé à la V.L	3

### **Capital au 31-12-2019**

Montant	175 152
Nombre de parts	1 605
Nombre de copropriétaires	23

**Note 10 : Revenus du portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 à D : 4.221, contre D : 4.136 au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

	<b>Année 2019</b>	<b>Année 2018</b>
<b><u>Dividendes</u></b>		
-		
des actions admises à la cote	4 221	4 136
<b>TOTAL</b>	<b>4 221</b>	<b>4 136</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 à D : 596 contre D : 656 au 31 décembre 2018 et représente les intérêts des dépôts à vue.

**Note 12 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 à D : 4.912, contre D : 5.194 au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>31/12/2018</u></b>
Rémunération du gestionnaire	2 532	2 814
Rémunération du dépositaire	2 380	2 380
<b>Total</b>	<b><u>4 912</u></b>	<b><u>5 194</u></b>

**Note 13 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent à D : 182 pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, contre D : 202 au 31 décembre 2018 et englobent principalement la redevance du CMF.

## Note 14 : Autres informations

### 14.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Revenus des placements	3,001	2,971	2,994	2,969	3,488
Charges de gestion des placements	(3,060)	(3,220)	(2,956)	(2,741)	(2,761)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>0,059</b>	<b>0,249</b>	<b>0,037</b>	<b>0,228</b>	<b>0,727</b>
Autres charges	(0,113)	(0,125)	(0,109)	(0,099)	(0,105)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>(0,173)</b>	<b>(0,374)</b>	<b>0,071</b>	<b>0,128</b>	<b>0,621</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,002)	(0,001)	0,033	0,001	0,049
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>(0,174)</b>	<b>(0,376)</b>	<b>0,104</b>	<b>0,127</b>	<b>0,573</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(7,200)	2,250	12,612	5,229	1,315
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,269	6,505	0,843	0,407	(5,343)
Frais de négociation de titres	(0,336)	(0,340)	(0,305)	(0,396)	(0,427)
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>(7,267)</b>	<b>8,414</b>	<b>13,149</b>	<b>5,240</b>	<b>(4,455)</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>(7,440)</b>	<b>8,040</b>	<b>13,078</b>	<b>5,369</b>	<b>(3,834)</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>(7,267)</b>	<b>8,414</b>	<b>13,149</b>	<b>5,240</b>	<b>(4,455)</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,027	(0,042)	(0,583)	(0,222)	(0,407)
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>(7,240)</b>	<b>8,372</b>	<b>12,567</b>	<b>5,018</b>	<b>(4,862)</b>
Valeur liquidative	108,955	116,370	108,374	95,912	90,766
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges de gestion des placements/ actif net moyen	2,72%	2,87%	2,89%	2,94%	2,97%
Autres charges / actif net moyen	0,10%	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	(0,15%)	(0,33%)	(0,10%)	0,14%	0,62%

#### **14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de "FCP INDICE MAXULA" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAXULA BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Amen Bank assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum de 1.000 dinars HT pour les deux premières années. Ce minimum est porté à 2.000 dinars HT à partir de la troisième année.

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### **Société Immobilière et de Participations « SIMPAR »**

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société immobilière et de participations « SIMPAR » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 juin 2020. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI (GEM) et Mr Anis SMAOUI (ICCA).

**BILAN CONSOLIDÉ - ACTIFS**  
(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2019 31 décembre 2018

**ACTIFS NON COURANTS**

<b>Actifs immobilisés</b>	Immobilisations incorporelles	<b>3</b>	123 872	123 272
	Moins : amortissements		<u>-120 891</u>	<u>-114 813</u>
			2 981	8 459
	Immobilisations corporelles	<b>3</b>	7 552 874	7 585 578
	Moins : amortissements		<u>-4 440 575</u>	<u>-4 238 085</u>
			3 112 299	3 347 493
	Immobilisations financières	<b>4</b>	18 084 753	18 035 701
	Moins : provisions		<u>-3 575 909</u>	<u>-1 982 073</u>
			14 508 844	16 053 628
	Titres mis en équivalence	<b>5</b>	11 109 759	10 829 400
	Actifs d'impôt différé	<b>6</b>	4 136 133	3 022 292
	<b>Total des actifs non courants</b>		<b>32 870 016</b>	<b>33 261 272</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>	Stocks	<b>7</b>	196 355 949	211 407 535
	Moins : provisions		<u>-628 480</u>	<u>-719 023</u>
			195 727 469	210 688 512
	Clients et comptes rattachés	<b>8</b>	6 167 138	6 238 951
	Moins : provisions		<u>-364 617</u>	<u>-383 483</u>
			5 802 521	5 855 468
	Autres actifs courants	<b>9</b>	17 980 722	20 128 345
	Moins : provisions		<u>-138 847</u>	<u>-83 487</u>
			17 841 875	20 044 858
	Placements et autres actifs financiers	<b>10</b>	549 220	673 497
	Moins : provisions		<u>-30 061</u>	<u>-30 061</u>
			519 159	643 436
	Liquidités et équivalents de liquidités	<b>11</b>	6 167 275	1 833 281
	<b>Total des actifs courants</b>		<b>226 058 299</b>	<b>239 065 555</b>
	<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>258 928 315</b>	<b>272 326 827</b>

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés)

**BILAN CONSOLIDÉ - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2019 31 décembre 2018

		31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social	5 500 000	5 500 000
	Avoirs du groupe	-561 410	-561 410
	Réserves consolidées	72 073 595	74 697 368
	Résultat consolidé	-5 657 978	-2 266 865
	<b>Total des capitaux propres du groupe</b>	<b>12 71 354 207</b>	<b>77 369 093</b>
	Intérêts minoritaires	12 598 923	14 371 527
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>83 953 130</b>	<b>91 740 620</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>	Emprunts	<b>13 70 013 193</b>	91 763 923
	Autres passifs financiers	<b>14 1 701 785</b>	2 036 433
	Provisions	<b>15 3 094 751</b>	2 408 020
	<b>Total des passifs non courants</b>	<b>74 809 729</b>	<b>96 208 376</b>
<b>Passifs courants</b>	Fournisseurs et comptes rattachés	<b>16 10 852 745</b>	10 535 741
	Autres passifs courants	<b>17 8 692 903</b>	6 035 978
	Emprunts et autres passifs financiers courants	<b>18 78 292 949</b>	62 875 509
	Concours bancaires	<b>19 2 326 859</b>	4 930 603
	<b>Total des passifs courants</b>	<b>100 165 456</b>	<b>84 377 831</b>
	<b>Total des passifs</b>	<b>174 975 185</b>	<b>180 586 207</b>
	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>258 928 315</b>	<b>272 326 827</b>

*(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés)*

**ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

Notes Exercice clos le 31 décembre 2019 Exercice clos le 31 décembre 2018

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Chiffre d'affaires immobilier	20	52 803 359	26 905 369
	Produits des participations	21	399 850	594 991
	Autres produits d'exploitation	22	321 348	404 411
	<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>53 524 557</b>	<b>27 904 771</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Variation des stocks de produits finis et des en-cours	23	15 385 696	-15 251 095
	Achats de terrains		24 762	15 391
	Achats d'études et de prestations de services		353 158	972 044
	Achats de matériels, équipements et travaux		17 520 977	23 721 360
	Charges de personnel	24	7 510 498	6 659 455
	Dotations aux amortissements et aux provisions	25	2 535 667	-934 324
	Autres charges d'exploitation	26	3 030 150	4 064 423
	<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>46 360 908</b>	<b>19 247 254</b>
	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>7 163 649</b>	<b>8 657 517</b>
	Charges financières nettes	27	-16 503 390	-13 372 068
	Autres gains ordinaires		836 083	95 285
	Autres pertes ordinaires		-3 383	-6 774
	<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>-8 507 041</b>	<b>-4 626 040</b>
	Impôt sur les sociétés	28	932 983	1 383 481
	Éléments extraordinaires		-	-
	<b>RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>		<b>-7 574 058</b>	<b>-3 242 559</b>
	Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		354 844	435 837
	<b>RÉSULTAT NET DU GROUPE</b>		<b>-7 219 214</b>	<b>-2 806 722</b>
	Part du groupe		-5 657 978	-2 266 865
	Intérêts minoritaires		-1 561 236	-539 857

*(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés)*

<b>ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE</b> (Montants exprimés en dinars)		<b>Exercice clos le</b> <b>31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le</b> <b>31 décembre 2018</b>
	<b>Notes</b>		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>Résultat net</b>	<b>-5 657 978</b>	<b>-2 266 865</b>
	Part des minoritaires dans le résultat des sociétés consolidées	-1 561 236	-539 857
	Élimination de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-354 844	-435 837
	▪ Ajustements pour :		
	- Amortissements & provisions	2 645 312	-934 324
	▪ Variations des :		
	- Stocks	15 051 586	-16 236 494
	- Clients	44 052	1 197 839
	- Autres actifs	1 179 487	-2 953 794
	- Fournisseurs et autres passifs	2 820 909	-2 323 735
	▪ Plus ou moins-values sur sortie d'immobilisations et autres produits de placements	95 983	-5 423
	<b>Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités d'exploitation</b>	<b>14 263 271</b>	<b>-24 498 490</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	151 881	5 139
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-296 502	-61 400
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 032 206	3 335 371
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	-1 102 398	-286 542
	<b>Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités d'investissement</b>	<b>-214 813</b>	<b>2 992 568</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	Dividendes et autres distributions	-44 018	-1 653 270
	Encaissements provenant des emprunts	46 345 990	42 764 994
	Remboursements d'emprunts	-53 228 724	-20 267 894
	Fonds social (variation)	-183 967	-159 948
	<b>Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités de financement</b>	<b>-7 110 719</b>	<b>20 683 882</b>
	Incidence de la variation du périmètre de consolidation	-	-
	<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>6 937 739</b>	<b>-822 040</b>
	<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>-3 097 323</b>	<b>-2 275 283</b>
	<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>3 840 416</b>	<b>-3 097 323</b>
	<b>11 &amp; 19</b>		

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés)

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

### NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société Immobilière et de Participations (SIMPAN), Société Mère, a le statut juridique d'une société anonyme ; elle exerce ses activités dans les domaines de la promotion immobilière et de la prise de participations. Son siège social est au 15, Rue Masmouda - Mutuelle ville - Tunis.

La SIMPAN est le premier promoteur immobilier en Tunisie dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

La structure du capital social de la SIMPAN se présente comme suit au 31 décembre 2019 :

<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Valeur nominale en DT</b>	<b>% d'intérêt</b>
Banque Nationale Agricole (BNA)	332 951	1 664 755	30,27%
Groupe des Assurances de Tunisie	279 523	1 397 615	25,41%
CTAMA	116 349	581 745	10,58%
ZIED SARL	112 281	561 405	10,21%
Assurance COMAR	67 128	335 640	6,10%
AFRIQUE AUTOS	29 372	146 860	2,67%
SOIVM SICAF	20 161	100 805	1,83%
Autres actionnaires	142 235	711 175	12,93%
<b>TOTAL</b>	<b>1 100 000</b>	<b>5 500 000</b>	<b>100%</b>

## **NOTE N°2 : RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Les états financiers consolidés du Groupe SIMPAR sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des normes comptables tunisiennes, dont notamment NCT35, NCT 36, NCT 37 et NCT 38 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1<sup>er</sup> décembre 2003.

Les principes et méthodes comptables spécifiques du Groupe SIMPAR sont les suivants :

### **1. Consolidation**

#### ***a) Filiales***

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles il a le pouvoir d'exercer le contrôle des activités. Elles sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession.

Toutes les transactions intra-groupe ainsi que les soldes, pertes ou profits s'y rapportant sont éliminés.

Les méthodes comptables des filiales sont, le cas échéant, modifiées afin d'assurer une homogénéité avec celles du Groupe. Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

Les filiales sont consolidées par intégration globale (I.G.).

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche.

Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du Groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire. La valeur de la participation dans ces entités est reprise sous la rubrique « Participations et parts dans les entreprises liées non consolidées ».

#### ***b) Entreprises associées***

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées par mise en équivalence (M.E.).

La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation, dans l'état du résultat du Groupe, de la quote-part dans les résultats de l'exercice des entreprises associées. Les participations du Groupe dans les entreprises associées sont comptabilisées au bilan pour un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de chaque entreprise associée.

**c) Entreprises sous contrôle conjoint**

Il n'existe pas au sein du Groupe SIMPAR d'entreprises sous contrôle conjoint.

**2. Actions propres et d'autocontrôle**

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 02 relative aux Capitaux propres :

- Les actions émises par la SIMPAR et rachetées dans l'optique de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par les autres filiales du Groupe sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres dans la rubrique « Actions propres et d'autocontrôle » ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres dans la rubrique « Actions propres et d'autocontrôle » sous l'intitulé « Plus ou moins-values sur actions propres et d'autocontrôle » ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au niveau de la rubrique « Actions propres et d'autocontrôle » sous l'intitulé « Dividendes sur actions propres et d'autocontrôle ».

**3. Transactions en monnaies étrangères**

Le périmètre de consolidation n'inclut pas de filiales étrangères.

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les Sociétés du Groupe sont comptabilisées par application du taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Lorsque le règlement survient durant l'exercice au cours duquel la transaction a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte qui est pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

À la date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Le gain ou la perte de change en résultant est également pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

**4. Immobilisations incorporelles et corporelles**

À leur date d'entrée dans le patrimoine des Sociétés du Groupe, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Bâtiments administratifs	5%
- Bâtiments de rapport	5%
- Matériel de transport	20%
- Agencements, Aménagements et Installations divers	10%
- Équipements de bureaux	20%
- Équipements informatiques	33,33%

### 5. Titres de participation (non consolidables)

Les titres de participation sont comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. Ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée aux Sociétés du Groupe).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat.

### 6. Stocks

Pour les Sociétés de Promotion Immobilière, les stocks sont valorisés en utilisant les méthodes suivantes :

#### *a) Terrains à bâtir ou à lotir*

Les acquisitions de terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisées à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires directement engagés par les Sociétés du Groupe et des charges financières éventuellement encourues, à la date de clôture, suite à ces acquisitions.

#### *b) Travaux en cours*

Les travaux en cours afférents aux projets de promotion immobilière sont évalués à leur coût de production, y compris les charges financières générées par les emprunts bancaires finançant spécifiquement ces stocks, encourues à la date de clôture.

## 7. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque les Sociétés du Groupe ont une obligation actuelle résultant d'événements passés.

Les Sociétés de Promotion Immobilière constituent annuellement une provision pour réparation et maintenance au titre des projets construits, et ce, pour la meilleure estimation des dépenses de réparation qui seront éventuellement engagées par ces sociétés sur les projets de promotion immobilière commercialisés et qui ne seront pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des entrepreneurs ou par les contrats d'assurance décennale (en tenant compte de la franchise).

## 8. Revenus

Le chiffre d'affaires des Sociétés de Promotion Immobilière est constitué par des cessions définitives matérialisées par des contrats de vente signés et ayant donné lieu à la liquidation intégrale du prix de vente, et par des cessions financées en partie par des crédits et dont l'accord de financement partiel est formellement notifié.

Les ventes réalisées par les autres Sociétés du Groupe sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes collectées pour le compte du Trésor public et des réductions commerciales consenties, et après élimination des ventes à l'intérieur du Groupe.

## 9. Impôt sur lessociétés

Conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue entre les impôts courants et les impôts différés.

### ➤ *Impôt courant*

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des Sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapporte le résultat.

### ➤ *Impôt différé*

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque des différences temporaires existent entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs bases fiscales.

Des passifs d'impôt différé sont reconnus pour toutes les différences temporairestaxables à l'exception :

- Desdifférences temporairestaxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Desdifférences temporairestaxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont constatés pour toutes les différences temporairesdéductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporaireset ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable (prévue par la norme comptable internationale IAS 12, *Impôts sur le résultat*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) par référence au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

## **10. Informations relatives au périmètre de consolidation**

Le Groupe SIMPAR englobe onze sociétés opérant en Tunisie dansles cinq domaines d'activitésuivants :

- Promotion immobilière ;
- Prises de participations et placements boursiers ;
- Capital risque ;
- Services informatiques ;
- Investissement touristique.

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle et les pourcentages d'intérêt revenant au Groupe se présentent commesuit :

Société	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt
SIMPAR	100,00	Contrôle exclusif	Intégration globale	97,04
ESSOUKNA	69,63	Contrôle exclusif	Intégration globale	67,58
SOGEST	74,74	Contrôle exclusif	Intégration globale	72,52
SIVIA	99,99	Contrôle exclusif	Intégration globale	78,22
EL MADINA	99,99	Contrôle exclusif	Intégration globale	80,76
IMM. DES GEILLETs	70,61	Contrôle exclusif	Intégration globale	57,33
ZIED SARL	98,58	Contrôle exclusif	Intégration globale	70,99
SOIVM SICAF	36,29	Influence notable	Mise en équivalence	30,07
T.I.S	42,00	Influence notable	Mise en équivalence	36,82
SODET SUD	31,60	Influence notable	Mise en équivalence	25,40
SICAR INVEST	27,03	Influence notable	Mise en équivalence	22,87

**NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

	Solde au 31 décembre 2019	Solde au 31 décembre 2018
<b>Immobilisations incorporelles :</b>	<b>2 981</b>	<b>8 459</b>
- Logiciels	123 872	123 272
- Amortissements logiciels	-120 891	-114 813
<b>Immobilisations corporelles :</b>	<b>3 112 299</b>	<b>3 347 493</b>
<b>Valeurs brutes :</b>	<b>7 552 874</b>	<b>7 585 578</b>
- Terrains	1 636 086	1 645 528
- Matériel de transport	1 289 006	1 295 640
- Bâtiments administratifs	2 382 775	2 382 775
- Bâtiments de rapport	670 383	707 543
- Installations générales, agencements et aménagem. des con	227 700	240 437
- Installations générales, agencements et aménagements dive	552 495	537 806
- Equipements de bureaux	358 755	353 411
- Equipements informatiques	435 674	422 438
<b>Moins : Amortissements</b>	<b>-4 440 575</b>	<b>-4 238 085</b>
- Amortissements bâtiments administratifs	-1 484 258	-1 356 651
- Amortissements bâtiments de rapport	-670 326	-685 247
- Amortissements matériel de transport	-863 464	-813 425
- Amortissements AAI divers	-468 670	-449 645
- Amortissements équipements de bureaux	-324 559	-311 088
- Amortissements équipements informatiques	-401 598	-381 592
- Amortissements AAI des constructions	-227 700	-240 437
<b>Total en DT</b>	<b>3 115 280</b>	<b>3 355 952</b>

**NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
Titres de participations (non consolidables)	16 309 701	17 015 201
Dépôts et cautionnements (versés)	1 109 828	396 584
Prêts au personnel	665 224	623 916
<b><i>Total brut en DT</i></b>	<b>18 084 753</b>	<b>18 035 701</b>
<b>Moins : Provisions</b>	<b>-3 575 909</b>	<b>-1 982 073</b>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	-857 588	-896 890
- Provisions pour dépréciation des participations en fonds gérés	-2 709 531	-1 076 393
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	-1 750	-1 750
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel	-7 040	-7 040
<b><i>Total net en DT</i></b>	<b>14 508 844</b>	<b>16 053 628</b>

**NOTE N°4-1 : TITRES DE PARTICIPATION (NON CONSOLIDABLES)**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
Titres de participation - Fonds gérés	10 585 721	11 281 221
Titres de participation - SIMPAR	5 163 643	5 169 643
Titres de participation - ESSOUKNA	381 718	381 718
Autres titres de participation	178 619	182 619
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>16 309 701</b>	<b>17 015 201</b>

**NOTE N°5 : TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE**

<b>Société apparentée</b>	<b>Actif Net au 31/12/2019</b>	<b>Ecart d'évaluation</b>	<b>Actif Net Corrigé au 31/12/2019</b>	<b>% d'intérêt</b>	<b>Part du Groupe</b>	<b>Ajustements de consolidation</b>	<b>TME au 31/12/2019</b>
SODET SUD	7 471 018	12 318 087	19 789 105	25,40%	5 026 456	-	<b>5 026 456</b>
SOIVM SICAF	6 476 881	-	6 476 881	30,07%	1 947 400	-15 734	<b>1 931 666</b>
T.I.S	1 174 085	-	1 174 085	36,82%	432 296	-91 553	<b>340 743</b>
SICAR INVEST	16 661 890	-	16 661 890	22,87%	3 810 894	-	<b>3 810 894</b>
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>31 783 874</b>	<b>12 318 087</b>	<b>44 101 961</b>	<b>-</b>	<b>11 217 046</b>	<b>-107 287</b>	<b>11 109 759</b>

*L'écart d'évaluation a été calculé par référence au prix d'achat des actions SODET SUD par le Groupe (prise en compte d'une partie de la plus-value nette d'impôt dégagée par une expertise des terrains en stock, commandée par la BNA préalablement à l'achat des actions SODET SUD et dont les résultats sont confirmés par une nouvelle expertise externe récemment effectuée).*

**NOTE N°6 : ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
AID provenant des provisions	1 273 895	875 107
AID provenant des retraitements de consolidation	66 671	7 778
AID provenant des reports déficitaires	2 795 567	2 139 407
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>4 136 133</b>	<b>3 022 292</b>

**NOTE N°7 : STOCKS**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
Terrains à bâtir	67 003 862	65 617 223
Travaux en cours	48 399 497	61 174 714
Travaux terminés	80 952 590	84 615 598
<b><i>Total brut en DT</i></b>	<b>196 355 949</b>	<b>211 407 535</b>
<b>Moins : Provisions</b>	<b>-628 480</b>	<b>-719 023</b>
- Provisions pour dépréciation des terrains à bâtir	-9 775	-9 775
- Provisions pour dépréciation des travaux terminés	-618 705	-709 248
<b><i>Total net en DT</i></b>	<b>195 727 469</b>	<b>210 688 512</b>

1) Les stocks de biens immobiliers se ventilent par société du Groupe comme suit au 31 décembre 2019 :

	<b>SIMPAR</b>	<b>ESSOUKNA</b>	<b>SIVIA</b>	<b>EL MADINA</b>	<b>IMM. DES ŒILLETS</b>	<b>Total au 31/12/2019</b>
Terrains à bâtir	27 195 553	22 077 963	9 263 367	5 832 941	2 634 038	<b>67 003 862</b>
Travaux en cours	20 553 476	14 674 628	1 630 238	11 541 155	-	<b>48 399 497</b>
Travaux terminés	21 387 678	20 456 924	19 857 478	9 194 841	10 055 669	<b>80 952 590</b>
Provisions pour dépréciations des terrains à bâtir	-9 775	-	-	-	-	<b>-9 775</b>
Provisions pour dépréciations des travaux terminés	-512 021	-103 069	-	-	-3 615	<b>-618 705</b>
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>68 614 911</b>	<b>57 106 446</b>	<b>30 751 083</b>	<b>26 568 937</b>	<b>12 686 092</b>	<b>195 727 469</b>

- 2) La valeur comptable des terrains à bâtir acquis par la filiale « Immobilière des Œillets » (et constituant sa réserve foncière) inclut les intérêts et autres charges supportés dans le cadre des emprunts bancaires contractés pour leur financement encourus au cours de la période de leur détention à des fins de construction et sans s'accompagner d'une véritable activité de développement modifiant la substance de ces biens immobiliers (engagement des études architecturales nécessaires à l'obtention du permis de bâtir), et ce, contrairement aux dispositions de la norme comptable NCT 13 relative aux *Charges d'emprunt*.

De même, le coût de production des stocks de travaux en cours inclut les coûts d'emprunt encourus par cette filiale pendant la période de détention des terrains et avant le commencement de l'exécution d'une véritable activité de développement au sens décrit dans le paragraphe précédent.

Les coûts d'emprunt cumulés comptabilisés en stock de terrains à bâtir préalablement au fait générateur de leur incorporation, s'élèvent au 31 décembre 2019 à 736 167 DT (dont 643 514 DT imputables aux exercices antérieurs). À la même date, et par référence au même fait générateur, les coûts d'emprunt encourus au titre du financement des terrains avant le commencement de l'exécution d'une véritable activité de développement et incorporés au cout de production des stocks de travaux terminés, s'élèvent à 858 053 DT (totalement imputables aux exercices antérieurs).

Il s'ensuit que les capitaux propres du Groupe (hors intérêts minoritaires), au 31 décembre 2019, sont majorés d'un montant net d'impôt de 685 475 DT. Cependant, la Direction considère que les justes valeurs des terrains à bâtir et des travaux en cours couvrent largement leurs coûts d'acquisition ou de production, y compris les charges d'emprunt incorporées.

**NOTE N°8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
Clients acquéreurs	4 851 621	3 482 367
Clients - effets à recevoir	1 004 897	2 447 734
Clients locataires	10 620	8 850
Clients douteux et litigieux	300 000	300 000
<b><i>Total brut en DT</i></b>	<b>6 167 138</b>	<b>6 238 951</b>
Moins : Provisions	-364 617	-383 483
<b><i>Total net en DT</i></b>	<b>5 802 521</b>	<b>5 855 468</b>

**NOTE N°9 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
<b>Fournisseurs - comptes débiteurs :</b>	<b>676 515</b>	<b>391 645</b>
- Entrepreneurs, avances et acomptes	661 402	382 684
- Bureaux d'études, avances et acomptes	6 000	7 500
- Autres fournisseurs, avances et acomptes	9 113	1 461
<b>Personnel - avances et acomptes</b>	<b>110 415</b>	<b>92 483</b>
<b>État - comptes débiteurs :</b>	<b>14 564 876</b>	<b>17 902 199</b>
- Acomptes provisionnels	1 580 290	1 706 675
- Retenues à la source	549 650	394 498
- TVA déductible	1 622 259	5 434 552
- Crédit de TVA à reporter	10 812 677	10 366 474
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>375 186</b>	<b>57 399</b>
<b>Produits à recevoir</b>	<b>481 991</b>	<b>431 137</b>
<b>Autres comptes débiteurs</b>	<b>1 771 739</b>	<b>1 253 482</b>
<b><i>Total brut en DT</i></b>	<b>17 980 722</b>	<b>20 128 345</b>
Moins : Provisions	-138 847	-83 487
<b><i>Total net en DT</i></b>	<b>17 841 875</b>	<b>20 044 858</b>

**NOTE N°10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
Titres de placement	9 296	12 395
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	224 840	203 412
Placements liquides	312 330	454 936
Autres placements - actions	2 754	2 754
<b><i>Total brut en DT</i></b>	<b>549 220</b>	<b>673 497</b>
Moins : Provisions	-30 061	-30 061
<b><i>Total net en DT</i></b>	<b>519 159</b>	<b>643 436</b>

**NOTE N°11 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
Billets de trésorerie	15 000	206 775
Chèques à l'encaissement	382 332	247 177
Banques	5 768 518	1 377 897
Caisses	1 425	1 432
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>6 167 275</b>	<b>1 833 281</b>

**NOTE N°12 : CAPITAUX PROPRES**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>
Capital social	5 500 000	5 500 000
Avoirs du groupe	-561 410	-561 410
Réserves consolidées	72 073 595	74 697 368
Résultat consolidé (*)	-5 657 978	-2 266 865
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>71 354 207</b>	<b>77 369 093</b>

(\*) La contribution dans le résultat du Groupe de chaque société intégrée dans le périmètre de consolidation est la suivante :

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>
<i>SIMPAR</i>	-2 157 242	-1 235 744
<i>ESSOUKNA</i>	125 039	535 707
<i>SIVIA</i>	-1 984 904	-770 466
<i>SOGEST</i>	-712 366	-57 727
<i>IMMOBILIÈRE DES ŒILLETS</i>	-846 916	-490 068
<i>EL MADINA</i>	-444 484	-713 641
<i>ZIED SARL</i>	8 052	29 238
<i>T.I.S</i>	93 783	84 198
<i>SOIVIM SICAF</i>	55 492	174 397
<i>SODET SUD</i>	-208 403	-201 971
<i>SICAR INVEST</i>	413 971	379 212
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>-5 657 978</b>	<b>-2 266 865</b>

**NOTE N°13 : EMPRUNTS**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
Crédits bancaires assortis de garanties - BNA et BT - échéances à plus d'un an	69 907 345	91 728 425
Emprunts leasing - échéances à plus d'un an	105 848	35 498
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>70 013 193</b>	<b>91 763 923</b>

**NOTE N°14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
Cautionnements reçus	33 168	31 328
Dépôts reçus pour lotissements	1 124 862	1 534 978
Dépôts reçus pour enregistrement d'actes	427 727	383 741
Dépôts reçus pour rédaction d'actes	175 743	123 718
Dépôts reçus pour frais de syndic	-59 715	-37 332
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>1 701 785</b>	<b>2 036 433</b>

**NOTE N°15 : PROVISIONS**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
Provisions pour réparations et maintenance	327 602	300 050
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	210 461	196 532
Provisions pour risques et charges	2 556 688	1 911 438
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>3 094 751</b>	<b>2 408 020</b>

Le Groupement Immobilier (SIVIA, SIMPAR, ESSOUKNA, EL MADINA et Immobilière des Œillets) est actuellement en litige avec l'entreprise ECF qui réclame en justice diverses indemnisations pour empêchement des travaux de construction relatifs au Projet El Bosten III Soukra et pour augmentation des prix des matériaux de construction. Dans ce cadre, l'entreprise ECF a procédé à une opposition conservatoire (sur le titre foncier du projet immobilier) en date du 9 septembre 2016 visant le recouvrement d'un montant de 958 877 DT. Il s'ensuit que chaque société du Groupement Immobilier serait, éventuellement, appelée à payer sa quote-part s'élevant à 191 775 DT (20%). Une action en justice a été engagée par la SIVIA (chef de file) en vue d'enlever cette opposition conservatoire et de libérer le titre foncier afin de faciliter la vente des biens immobiliers restants.

Le 06 juillet 2017, un jugement du Tribunal de Première Instance de Tunis a été prononcé en faveur de l'entreprise ECF, condamnant le Groupement Immobilier à payer un montant de 939 535 DT. Ainsi, il est plus probable qu'improbable que chaque membre du Groupement sera tenu de payer sa quote-part s'élevant à 187 907 DT. De ce fait, des provisions pour litiges ont été comptabilisées lors de l'établissement des états financiers annuels desdites sociétés arrêtés au 31 décembre 2019, déduction faite des montants des retenues de garantie et de la caution bancaire (mise en jeu par la SIVIA) comptabilisés parmi les passifs courants.

Le 27 février 2019, la Cour d'Appel de Tunis a condamné le Groupement Immobilier à payer, en faveur de l'entreprise ECF, un montant supplémentaire de 539 206 DT (dont 391 999 DT au titre de la somme des retenues de garantie et 147 207 DT au titre des pénalités de retard calculées à partir de décembre 2014). De ce fait, chaque membre du Groupement a versé à la Trésorerie Générale de Tunisie sa quote-part s'élevant à 107 841 DT et qui a fait l'objet d'un ajustement à la hausse de la provision pour litige comptabilisée à ce titre.

Ainsi, les états financiers consolidés du Groupe SIMPAR arrêtés au 31 décembre 2019 renferment une provision pour litige, au titre de cette affaire, pour un montant de 1 167 863 DT.

**NOTE N°16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
Entrepreneurs	1 416 953	1 411 489
Fournisseurs ordinaires	561 151	487 481
Architectes	80 810	111 154
Bureaux d'études	51 104	76 315
Entrepreneurs, retenues de garantie	6 942 871	7 034 418
Fournisseurs, factures non parvenues	1 799 856	1 414 884
<b>Total en DT</b>	<b>10 852 745</b>	<b>10 535 741</b>

**NOTE N°17 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
<b>Clients - avances et acomptes reçus</b>	<b>2 993 319</b>	<b>1 684 964</b>
<b>Personnel - comptes créditeurs :</b>	<b>1 709 804</b>	<b>1 591 690</b>
- Personnel, charges à payer	1 680 722	1 581 191
- Personnel, rémunérations dues	29 082	10 499
<b>État - comptes créditeurs :</b>	<b>1 696 548</b>	<b>948 016</b>
- Retenues à la source	273 418	357 784
- TVA à payer	765 179	515 812
- Impôt courant sur les sociétés	166 035	48 048
- Autres impôts et taxes à payer	491 916	26 372
<b>Organismes sociaux :</b>	<b>750 992</b>	<b>636 001</b>
- CNSS	452 490	282 051
- CNSS - régime complémentaire	29 088	29 560
- Assurance groupe	35 390	38 856
- Prêts CNSS (oppositions)	822	547
- Charges sociales à payer	233 202	284 987
<b>Actionnaires - dividendes à payer</b>	<b>27 494</b>	<b>34 238</b>
<b>Charges à payer</b>	<b>952 019</b>	<b>779 245</b>
<b>Autres comptes créditeurs</b>	<b>557 694</b>	<b>326 515</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>5 033</b>	<b>35 309</b>
<b>Total en DT</b>	<b>8 692 903</b>	<b>6 035 978</b>

**NOTE N°18 : EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
Crédits bancaires à moins d'un an - BNA & BT	76 208 252	61 355 124
Emprunts leasing à moins d'un an	21 550	6 680
Intérêts courus	2 063 147	1 513 705
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>78 292 949</b>	<b>62 875 509</b>

**NOTE N°19 : CONCOURS BANCAIRES**

	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>Solde au 31 décembre 2018</b>
Découverts bancaires - BNA	2 326 859	4 930 603
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>2 326 859</b>	<b>4 930 603</b>

**NOTE N°20 : VENTES DE BIENS IMMOBILIERS**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>
Ventes de logements	50 876 437	26 361 054
Ventes de magasins et autres immeubles	1 487 094	544 315
Ventes de terrains lotis	439 828	-
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>52 803 359</b>	<b>26 905 369</b>

Les ventes de biens immobiliers réalisées par le Groupe durant l'exercice 2019 se ventilent comme suit :

	<b>SIMPAR</b>	<b>ESSOUKNA</b>	<b>SIVIA</b>	<b>EL MADINA</b>	<b>IMM. DES ŒILLETS</b>	<b>TOTAL</b>
Ventes de logements	13 931 193	15 970 511	8 182 069	11 145 945	1 458 222	<b>50 687 940</b>
Ventes de terrains lotis	157 082	188 498	94 249	94 249	94 249	<b>628 327</b>
Ventes de magasins et autres immeubles	1 369 447	-	-	117 647	-	<b>1 487 094</b>
<i><b>Total en DT</b></i>	<b>15 457 722</b>	<b>16 159 009</b>	<b>8 276 318</b>	<b>11 357 841</b>	<b>1 552 471</b>	<b>52 803 361</b>

**NOTE N°21 : PRODUITS DES PAPTICIPATIONS**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>
Produits des participations	322 864	353 643
Revenus des valeurs mobilières de placement	76 986	241 348
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>399 850</b>	<b>594 991</b>

**NOTE N°22 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>
Études et prestations de services	134 917	248 082
Produits divers d'exploitation	141 511	117 412
Loyers immobiliers	44 920	38 916
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>321 348</b>	<b>404 410</b>

**NOTE N°23 : VARIATIONS DES STOCKS**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>
Variation des stocks de terrains à bâtir	2 569 857	-3 353 617
Variation des stocks de travaux en cours	-14 570 261	20 009 346
Variation des stocks de travaux terminés	-3 385 292	-1 404 634
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>-15 385 696</b>	<b>15 251 095</b>

**NOTE N°24 : CHARGES DE PERSONNEL**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>
Salaires et compléments de salaires	5 838 933	5 229 630
Charges sociales légales	1 352 827	1 091 900
Autres charges de personnel	318 738	337 925
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>7 510 498</b>	<b>6 659 455</b>

**NOTE N°25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	345 850	363 694
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	1 624 940	198 833
Dotations aux provisions pour risques et charges	876 473	318 912
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	24 102	33 478
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	-	17 466
Diverses reprises sur provisions	-335 698	-1 866 707
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>2 535 667</b>	<b>-934 324</b>

**NOTE N°26 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>
Achats non stockés de matières et fournitures	195 752	179 929
Services extérieurs	402 272	359 571
Autres services extérieurs	1 416 020	1 362 839
Charges diverses ordinaires	579 883	1 827 981
Impôts, taxes et versements assimilés	436 223	334 103
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>3 030 150</b>	<b>4 064 423</b>

**NOTE N°27 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>
Charges financières liées à des projets immobiliers	15 836 260	12 850 925
Produits financiers	-80 493	-679 839
Charges financières hors projets immobiliers	747 623	1 200 982
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>16 503 390</b>	<b>13 372 068</b>

**NOTE N°28 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>
Charges d'impôt courant (Impôt sur les Sociétés)	-180 858	-59 163
Produits d'impôt différé (*)	1 113 841	1 442 644
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>932 983</b>	<b>1 383 481</b>

(\*) Les produits d'impôt différé sont constitués d'économies d'impôt futures à réaliser par le Groupe au titre des provisions non admises en déduction et des pertes fiscales reportables (y compris les amortissements différés).

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR  
LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

*MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE  
ET DE PARTICIPATIONS (SIMPAN),*

**Rapport sur l'audit des états financiers consolidés**

---

***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2019, l'état consolidé du résultat et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 71.354.207 DT, y compris le résultat déficitaire consolidé s'élevant à (5.657.978) DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

**1) Évaluation des titres de participation non consolidables**

***a) Risques identifiés***

Les titres de participation directe ou à travers les fonds gérés (par SICAR INVEST), figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2019 pour un montant net de 12.742.582 DT, représentent l'un des postes les plus importants de ce bilan (se référer à la Note 4 des états financiers consolidés). Ils sont évalués à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage, telle que définie par la norme comptable NCT 07 relative aux Placements.

Comme indiqué dans la Note 2 des états financiers consolidés, la valeur d'usage est estimée par la Direction sur la base de la valeur des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, de leur niveau de rentabilité et de leurs prévisions d'activité. Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée en prenant également en considération le cours moyen de bourse du dernier mois.

Les impayés relatifs aux contrats de portage liés à plusieurs titres de participation à travers les fonds gérés ont connu une augmentation significative au cours des derniers exercices. En outre, les derniers états financiers audités des entités concernées, disponibles chez SICAR INVEST, font apparaître que les quotes-parts de capitaux propres sont insuffisantes pour couvrir les coûts d'acquisition de ces titres de participation.

Pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des titres de participation à travers les fonds gérés, la Direction s'est appuyée essentiellement sur les informations communiquées par SICAR INVEST sur les situations financières des entités concernées (en se référant notamment aux derniers états financiers audités). En outre, elle a pris en compte les garanties régulièrement constituées et justifiées par SICAR INVEST ainsi que les autres informations pertinentes communiquées aux sociétés du Groupe par cette dernière.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

#### ***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'usage des titres de participation directe ou à travers les fonds gérés, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminées par la Direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités concernées qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- Vérifier que les garanties prises en compte pour le calcul des provisions pour dépréciation des titres de participation à travers les fonds gérés sont admises et convenablement documentées (contrat d'assurance, contrat d'hypothèque, etc.), et sont déduites des montants des pertes potentielles encourues par le Groupe pour leur juste valeur ;
- Vérifier les cours de bourse utilisés.

## **2) Caractère recouvrable des actifs d'impôt différé**

### ***a) Risques identifiés***

Un montant de 4.136.133 DT est comptabilisé dans le bilan consolidé au 31 décembre 2019 au titre des actifs d'impôt différé. Comme le montre la Note 6 des états financiers consolidés, ce solde provient essentiellement de différences temporaires déductibles sous forme de provisions non admises en déduction et de pertes fiscales reportables affichées par la SIMPAR et certaines de ses filiales (y compris les amortissements différés).

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude relative au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé et du jugement exercé par la Direction à cet égard. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité de la SIMPAR et ses filiales concernées de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporaires déductibles et ces pertes fiscales reportables pourront être imputées.

### ***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles et/ou les pertes fiscales reportables, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles ou ces pertes fiscales reportables se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles, les pertes fiscales reportables (y compris les amortissements différés) et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition, période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles et/ou les pertes fiscales reportables à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber.

À cet effet, et pour chaque société du Groupe concernée, nous avons examiné la fiabilité du processus d'établissement des prévisions financières à moyen terme, comparé les projections de résultats des exercices antérieurs avec les performances financières réelles correspondantes et vérifié que les bénéfices attendus sur les exercices à venir sont suffisants pour absorber, dans la période appropriée, les différences temporaires déductibles et/ou les pertes fiscales reportables sources des actifs d'impôt différé ;

- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à chaque société du Groupe concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

### **3) Évaluation des stocks de biens immobiliers**

#### ***a) Risques identifiés***

Les stocks de biens immobiliers (terrains, travaux en cours et travaux terminés) figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2019 pour un montant net de 195.727.469 DT et représentent le poste le plus important de cet état de la situation financière (environ 76% du total des actifs). Ils proviennent entièrement de la SIMPAR (société mère) et ses filiales immobilières (ESSOUKNA, SIVIA, EL MADINA et Immobilières des Œillets).

Comme indiqué dans la Note 2 des états financiers consolidés, ils sont comptabilisés à leur coût spécifique (d'acquisition ou de production), tel que déterminé par la comptabilité de gestion, ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure.

Le coût de production de chaque projet de promotion immobilière (ou de lotissement) inclut les coûts directement encourus pour l'acquisition et l'aménagement des terrains, la conception des plans d'architecture et l'obtention des autorisations de bâtir ainsi que les coûts de construction et d'équipement des locaux à usage de commerce ou d'habitation, à l'exclusion des frais commerciaux et des frais d'administration générale. Ce coût de production est augmenté des coûts des emprunts spécifiques contractés pour son financement, encourus depuis le commencement des travaux d'aménagement ou de construction des biens immobiliers destinés à la vente jusqu'à l'obtention du procès-verbal de récolement.

Les coûts d'entrée des biens immobiliers en stocks sont donc déterminés par projet de promotion immobilière (ou de lotissement), déduction faite des coûts de production des lots de terrains ou des locaux à usage de commerce ou d'habitation vendus et pour lesquels le contrôle a été transféré aux acquéreurs, en se basant sur les données de la comptabilité de gestion ainsi que les surfaces et autres informations pertinentes indiquées dans le procès-verbal de récolement.

Pour les projets de promotion immobilière (ou de lotissement) entamés et non encore achevés et les terrains acquis et non encore développés depuis une longue période, accumulant les coûts des emprunts spécifiques incorporés, ainsi que les locaux à usage de commerce ou d'habitation accusant une mévente, la Direction leur détermine à la clôture de l'exercice une valeur nette de réalisation en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, en tenant compte des réductions commerciales et des coûts restant à encourir, ainsi que les perspectives d'écoulement compte tenu des prix offerts sur le marché de l'immobilier pour des terrains ou des locaux similaires situés dans le même endroit.

Il existe donc un risque que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains biens immobiliers et, en conséquence, un risque de surévaluation des stocks, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation des stocks suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination des surfaces non encore vendues et/ou des montants des charges composant leurs coûts d'entrée, y compris les coûts d'emprunt incorporés et la TVA non récupérable.

#### ***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée en stock des biens immobiliers sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relatives aux Stocks, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur nette de réalisation et identifier les biens immobiliers (terrains et locaux) qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Nous avons :

- Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour la gestion physique et comptable des stocks de biens immobiliers destinés à la vente et pour l'identification des projets de promotion immobilière (ou de lotissement) accusant une longue période de réalisation ou de commercialisation (ou une mévente) ;
- Assisté aux inventaires physiques des différents stocks de biens immobiliers de la société mère SIMPAR et de ses filiales les plus importantes ESSOUKNA et SIVIA, et vérifié la fiabilité des surfaces non encore vendues à la date de clôture ;
- Consulté les rapports des commissaires aux comptes des filiales pour voir leurs conclusions d'audit relatives aux stocks de biens immobiliers ;
- Vérifié que les conditions d'incorporation des coûts d'emprunt aux coûts des terrains ou des projets de promotion immobilière (ou de lotissement) sont respectés ;
- Vérifié que le montant de la TVA sur les stocks de biens immobiliers destinés à l'habitation et n'ayant pas fait l'objet de contrats ou de promesses de vente jusqu'au 31 décembre 2017, devenu récupérable en application des dispositions de l'article 79 de la loi n° 2018-56 du 27 décembre 2018 portant loi de finances pour l'année 2019, relatives à la clarification de la fiscalité du secteur de la promotion immobilière, a été déterminé de manière fiable et traité correctement sur le plan comptable ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition ou de production des biens immobiliers (y compris les coûts d'emprunt incorporés et la TVA non récupérable) sont couverts par les valeurs nettes de réalisation correspondantes et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées.

## ***Rapport de gestion relatif au Groupe***

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses

déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

---

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité des systèmes de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la SIMPAR et de ses filiales. À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons

que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la SIMPAR et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Tunis, le 29 mai 2020

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT- GEM**

**Abderrazak GABSI, Associé**

**P/ ICCA**

**Anis SMAOUI, Associé**

## **SICAV BNA**

### **SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020**

#### **AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2020**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 06 mars 2018 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 31 mars 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### ***Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers***

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### ***Responsabilité du Commissaire aux comptes***

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

***Opinion***

À notre avis, les états financiers trimestriels sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

***Vérifications spécifiques***

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la SICAV BNA représentés en valeurs mobilières totalisent 76,57% de l'actif total au 31 mars 2020.

Tunis, le 27 avril 2020

**Le Commissaire aux Comptes:**

**Samir LABIDI**

**BILAN**

<b>(Montants exprimés en dinars)</b>		<b>Notes</b>	<b>31 mars 2020</b>	<b>31 mars 2019</b>	<b>31 décembre 2019</b>
<b>ACTIF</b>	<b>Portefeuille-titres :</b>	<b>3.1</b>	<b>1 578 036</b>	<b>2 077 893</b>	<b>1 846 574</b>
	- Actions et droits rattachés		1 578 036	1 945 916	1 846 574
	- Titres OPCVM		-	131 977	-
	<b>Placements monétaires et disponibilités :</b>		<b>482 909</b>	<b>579 462</b>	<b>449 318</b>
	-Placements à terme	<b>3.2</b>	464 140	560 376	448 230
	-Disponibilités		18 769	19 086	1 088
	Débiteurs divers		69	40	131
	<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 061 014</b>	<b>2 657 395</b>	<b>2 296 023</b>
<b>PASSIF</b>	Opérateurs créditeurs	<b>3.3</b>	7 941	9 482	8 819
	Autres créditeurs divers	<b>3.4</b>	25 380	26 987	18 244
	<b>Total passif</b>		<b>33 321</b>	<b>36 469</b>	<b>27 063</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>Capital</b>		<b>2 005 748</b>	<b>2 594 024</b>	<b>2 235 211</b>
	<b>Capital en nominal :</b>	<b>3.5</b>	<b>2 355 800</b>	<b>2 671 100</b>	<b>2 355 800</b>
	-Capital début de période		2 355 800	2 671 300	2 671 300
	-Émission en nominal		-	-	3 000
	-Rachat en nominal		-	-200	-318 500
	<b>Sommes non distribuables</b>	<b>3.6</b>	<b>-350 052</b>	<b>-77 076</b>	<b>-120 589</b>
	<b>Sommes distribuables :</b>		<b>21 945</b>	<b>26 902</b>	<b>33 749</b>
	- Sommes distribuables de la période	<b>3.7</b>	-11 804	-11 045	33 731
	-Sommes distribuables de l'exercice clos		33 735	37 929	-
	-Report à nouveau		14	18	18
	<b>Actif net</b>		<b>2 027 693</b>	<b>2 620 926</b>	<b>2 268 960</b>
	<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>2 061 014</b>	<b>2 657 395</b>	<b>2 296 023</b>

ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars)	Notes	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
<b>Revenus du portefeuille titres :</b>	<b>4.1</b>	-	-	<b>90 749</b>
- Dividendes des actions		-	-	84 150
- Revenus des titres OPCVM		-	-	6 599
Revenus des placements monétaires	<b>4.2</b>	9 826	11 134	36 243
<b>Total des revenus des placements</b>		<b>9 826</b>	<b>11 134</b>	<b>126 992</b>
Charges de gestion des placements	<b>4.3</b>	-7 941	-9 483	-36 747
<b>Revenus nets des placements</b>		<b>1 885</b>	<b>1 651</b>	<b>90 245</b>
Autres charges d'exploitation	<b>4.4</b>	-13 689	-12 696	-51 952
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-11 804</b>	<b>-11 045</b>	<b>38 293</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		-	-	-4 562
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE</b>		<b>-11 804</b>	<b>-11 045</b>	<b>33 731</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-	4 562
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-156 052	-93 271	-182 568
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-72 353	9 196	40 761
Frais de négociation de titres		-1 058	-54	-588
<b>RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE</b>		<b>-229 463</b>	<b>-84 129</b>	<b>-142 395</b>
<b>RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE</b>		<b>-241 267</b>	<b>-95 174</b>	<b>-104 102</b>

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		Période du 01/01 Au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
(Montants exprimés en dinars)				
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>	Résultat d'exploitation	-11 804	-11 045	38 293
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-156 052	-93 271	-182 568
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	-72 353	9 196	40 761
	Frais de négociation de titres	-1 058	-54	-588
<b>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</b>	Distribution de dividendes	-	-	-37 932
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>Souscriptions :</b>			
	- Capital	-	-	3 000
	-Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-100
	-Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	-	56
	-Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-
	<b>Rachats :</b>			
	- Capital	-	-200	-318 500
	-Régularisation des sommes non distribuables	-	4	14 857
	-Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	-	-4 618
	-Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-3	-
	<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-241 267</b>	<b>-95 373</b>	<b>-447 339</b>
<b>ACTIF NET</b>	En début de période	2 268 960	2 716 299	2 716 299
	En fin de période	2 027 693	2 620 926	2 268 960
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>	En début de période	23 558	26 713	26 713
	En fin de période	23 558	26 711	23 558
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	En début de période	96,313	101,684	101,684
	En fin de période	86,072	98,121	96,313
	<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>-10,63%</b>	<b>-3,50%</b>	<b>-3,89%</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTÉSAU 31 MARS 2020

### NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

---

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITALAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est sis à : Rue Hédi Nouria - 1001 Tunis.

### NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

---

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 31 mars 2020, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NC 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Ils sont établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

### **3. Évaluation des placements monétaires**

Ces titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **4. Cession des placements**

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

## NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

### NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
<b>Actions cotées :</b>		<b>1 607 631</b>	<b>1 578 026</b>	<b>-29 606</b>	<b>77,824</b>	<b>-</b>
- AIR LIQUIDE	46	5 850	3 128	-2 722	0,154	0,029
- ATL	62 991	193 664	102 045	-91 619	5,033	0,194
- ATL NS J01072019	28 000	59 500	48 440	-11 060	2,389	0,086
- ATTIJ BANK	6 000	155 976	165 510	9 534	8,162	0,010
- BIAT	1 190	100 198	131 183	30 985	6,470	0,007
- BNA	10 000	113 298	91 170	-22 128	4,496	0,016
- BT	10 000	67 917	75 890	7 973	3,743	0,004
- EURO-CYCLE	8 800	209 237	129 369	-79 868	6,380	0,099
- ONE TECH HOLDING	10 000	87 350	118 800	31 450	5,859	0,013
- SAH	12 000	91 920	108 936	17 016	5,372	0,017
- SFBT	10 000	83 771	183 200	99 429	9,035	0,007
- SOTIPAPIER	15 000	63 000	92 790	29 790	4,576	0,054
- SOTRAPIL	7 180	103 383	77 508	-25 875	3,822	0,174
- SOTUVER	2 590	22 533	15 903	-6 630	0,784	0,010
- STAR	311	46 650	35 597	-11 053	1,756	0,024
- TPR	20 000	72 262	77 380	5 118	3,816	0,060
- TVAL	2 583	40 036	46 881	6 845	2,312	0,089
- UIB	2 000	48 827	35 840	-12 987	1,768	0,003
- UNIMED	4 281	42 260	38 456	-3 804	1,897	0,020
<b>Droits :</b>		<b>3</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- ABDA381/27	4	1	8	7	-	-
- TRDA1/15	3	2	2	-	-	-
<b>Total en Dinars</b>		<b>1 607 634</b>	<b>1 578 036</b>	<b>-29 599</b>	<b>77,824</b>	<b>-</b>

### NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2020	% de l'actif net
Compte Placement BNA	4 560	456 000	8 140	464 140	22,890
<b>Total en Dinars</b>	<b>4 560</b>	<b>456 000</b>	<b>8 140</b>	<b>464 140</b>	<b>22,890</b>

Placement à terme	Échéance	Prix d'acquisition	Valeur au 31/03/2020
CPL LAC 100 J 200402 TMM+3	02/04/2020	220 000	225 174
CPL LAC 100 J 200408 TMM+3	08/04/2020	56 000	57 236
CPL LAC 100 J 200530 TMM+3	30/05/2020	180 000	181 730

### NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
Gestionnaire (BNA Capitaux)	7 645	9 189	8 519
Dépositaire (BNA)	296	293	300
<b>Total en Dinars</b>	<b>7 941</b>	<b>9 482</b>	<b>8 819</b>

### NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
Jetons de présence	3 404	3 367	-
Commissaire aux comptes	11 208	11 189	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	177	223	202
Contribution sociale de solidarité (CSS)	-	-	200
Autres (*)	10 591	12 208	8 882
<b>Total en Dinars</b>	<b>25 380</b>	<b>26 987</b>	<b>18 244</b>

(\*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

**NOTE N°3.5 : CAPITAL**

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
<b>Capital début de période :</b>			
- Montant en nominal	2 355 800	2 671 300	2 671 300
-Nombre de titres	23 558	26 713	26 713
-Nombre d'actionnaires	123	125	125
<b>Souscriptions réalisées :</b>			
-Montant en nominal	-	-	3 000
-Nombre de titres	-	-	30
<b>Rachats effectués :</b>			
-Montant en nominal	-	-200	-318 500
-Nombre de titres	-	2	3 185
<b>Capital fin de période :</b>			
-Montant en nominal	2 355 800	2 671 100	2 355 800
-Nombre de titres	23 558	26 711	23 558
-Nombre d'actionnaires	123	124	123

**NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES**

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
<b>Sommes non distribuables</b>	<b>-229 463</b>	<b>-84 125</b>	<b>-127 638</b>
<b>Résultat non distribuable de la période :</b>	<b>-229 463</b>	<b>-84 129</b>	<b>-142 395</b>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-156 052	-93 271	-182 568
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-72 353	9 196	40 761
- Frais de négociation de titres	-1 058	-54	-588
<b>Régularisation des sommes non distribuables (souscription)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-100</b>
<b>Régularisation des sommes non distribuables (rachat)</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>14 857</b>
<b>Sommes non distribuables des exercices antérieurs</b>	<b>-120 589</b>	<b>7 049</b>	<b>7 049</b>
<b>Total en Dinars</b>	<b>-350 052</b>	<b>-77 076</b>	<b>-120 589</b>

**NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE**

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
Résultat d'exploitation	-11 804	-11 045	38 293
Régularisation lors des souscriptions d'actions	-	-	56
Régularisation lors des rachats d'actions	-	-	-4 618
<b>Total en Dinars</b>	<b>-11 804</b>	<b>-11 045</b>	<b>33 731</b>

**NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT****NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
Dividendes des actions	-	-	84 150
Revenus des titres OPCVM	-	-	6 599
<b>Total en Dinars</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>90 749</b>

**NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES**

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
Revenus du compte placement à terme BNA	9 768	11 066	35 718
Revenus du compte bancaire BNA	58	68	525
<b>Total en Dinars</b>	<b>9 826</b>	<b>11 134</b>	<b>36 243</b>

**NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
Rémunération du Gestionnaire	7 645	9 189	35 557
Rémunération du Dépositaire	296	294	1 190
<b>Total en Dinars</b>	<b>7 941</b>	<b>9 483</b>	<b>36 747</b>

**NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
Primes, indemnités et frais d'AGO	7 459	6 411	25 800
Jetons de présence	3 366	3 329	13 500
Redevance CMF	546	656	2 540
Honoraires du commissaire aux comptes	2 248	2 229	9 040
Contribution sociale de solidarité (CSS)	-	-	200
Autres (TCL et autres frais)	70	71	872
<b>Total en Dinars</b>	<b>13 689</b>	<b>12 696</b>	<b>51 952</b>

**NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS****Rémunérations du Gestionnaire et du Dépositaire :**

La gestion de la SICAV BNA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la Société.

En contrepartie de ses prestations, le Gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque Nationale Agricole (BNA) assure les fonctions de Dépositaire pour la SICAV BNA. Elle est chargée à ce titre de :

- conserver les titres et les fonds de la SICAV BNA ;
- encaisser les montants des souscriptions des actionnaires entrants et régler les montants des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.190 DT.

# MILLENIUUM OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION

INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31 MARS 2020

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placement collectif promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société « Millenium Obligataire SICAV » au 31 mars 2020, qui font apparaître un actif net de 2.419.881 dinars pour un capital de 2.328.765 dinars et une valeur liquidative égale à 104,377 dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois :

- Les actifs de Millenium Obligataire SICAV, s'élevant au 31 mars 2020 à 2.433.727 dinars, sont composés à concurrence d'un montant de 1.855.343 dinars, soit 76,23% de valeurs mobilières et de 576.538 dinars soit 23,69% de liquidités et de quasi-liquidités. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux respectivement égaux à 80% et 20%.

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 30 avril 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**TUNISIE AUDIT & CONSEIL**

**Amine BEN JEMAA**

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2020**  
(Unité : en dinars)

<b><u>ACTIF</u></b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2020</b>	<b>31/03/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>AC 1 - Portefeuille-titres</b>	4.1.1	<b>1 644 385</b>	<b>1 575 049</b>	<b>1 565 754</b>
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		103 675	-	102 144
b - Obligations et valeurs assimilées		1 540 710	1 575 049	1 463 610
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>	4.1.2	<b>787 496</b>	<b>1 128 212</b>	<b>536 915</b>
a - Placements monétaires		210 958	-	207 697
b - Disponibilités		576 538	1 128 212	329 218
<b>AC 4 - Autres actifs</b>	4.1.5	<b>1 846</b>	<b>20</b>	<b>3 124</b>
a - Débiteurs divers		1 846	20	3 124
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 433 727</b>	<b>2 703 281</b>	<b>2 105 793</b>
<b><u>PASSIF</u></b>				
<b>PA 2 - Opérateurs créditeurs</b>	4.1.6	<b>5 106</b>	<b>7 345</b>	<b>5 119</b>
<b>PA 3 - Autres créditeurs divers</b>	4.1.7	<b>8 740</b>	<b>12 313</b>	<b>6 897</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>13 846</b>	<b>19 658</b>	<b>12 016</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>				
<b>CP 1 – Capital</b>	4.1.8	<b>2 328 765</b>	<b>2 569 119</b>	<b>2 030 686</b>
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>		<b>91 116</b>	<b>114 504</b>	<b>63 091</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		72 317	92 655	15
b - Sommes distribuables de la période		18 799	21 849	63 076
<b>ACTIF NET</b>		<b>2 419 881</b>	<b>2 683 623</b>	<b>2 093 777</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>2 433 727</b>	<b>2 703 281</b>	<b>2 105 793</b>

**ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 Mars 2020**

(Unité : en dinars)

	Note	Période du 01/01/2020 Au 31/03/2020	Période du 01/01/2019 Au 31/03/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
<b>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</b>	4.2.1	21 118	41 220	97 448
a - Revenus des obligations et valeurs assimilées		21 118	41 220	97 448
<b>PR 2 - Revenus des placements monétaires</b>	4.2.2	3 261	241	8 276
a - Intérêts sur comptes courants		-	241	1 625
b - Revenus des autres placements monétaires		3 261	-	6 651
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>24 379</b>	<b>41 461</b>	<b>105 724</b>
<b>CH 2 - Charges de gestion des placements</b>	4.2.3	<b>(5 106)</b>	<b>(7 344)</b>	<b>(21 686)</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>19 273</b>	<b>34 117</b>	<b>84 038</b>
<b>CH 3 - Autres charges</b>	4.2.4	<b>(1 747)</b>	<b>(2 145)</b>	<b>(8 364)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>17 526</b>	<b>31 972</b>	<b>75 674</b>
<b>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b>1 273</b>	<b>(10 123)</b>	<b>(12 598)</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>18 799</b>	<b>21 849</b>	<b>63 076</b>
<b>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>(1 273)</b>	<b>10 123</b>	<b>12 598</b>
<b>RESULTAT NON DISTRIBUABLE</b>		<b>1 047</b>	<b>(1 616)</b>	<b>(1 446)</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 145	54 029	53 996
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	(55 645)	(55 155)
Frais de négociation de titres		(98)	-	(287)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>18 573</b>	<b>30 356</b>	<b>74 228</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ARRETE AU 31 Mars 2020**

(Unité : en dinars)

	Période du 01/01/2020 Au 31/03/2020	Période du 01/01/2019 Au 31/03/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
<b>AN 1 - <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u></b>			
<b><u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>18 573</b>	<b>30 356</b>	<b>74 228</b>
a - Résultat d'exploitation	17 526	31 972	75 674
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles/titres	1 145	54 029	53 996
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées/cession de titres	-	(55 645)	(55 155)
d - Frais de négociation de titres	(98)		(287)
<b>AN 2 - <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	-	-	<b>(67 745)</b>
<b>AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b>307 531</b>	<b>(1 350 818)</b>	<b>(1 916 791)</b>
<b>a - Souscriptions</b>	<b>404 506</b>	<b>894 754</b>	<b>2 278 516</b>
- Capital	389 100	855 300	2 198 200
- Régularisation des sommes non distribuables	1 617	3 487	8 491
- Régularisation des sommes distribuables	13 789	35 967	71 825
<b>b - Rachats</b>	<b>(96 975)</b>	<b>(2 245 571)</b>	<b>(4 195 307)</b>
- Capital	(93 300)	(2 144 200)	(4 023 500)
- Régularisation des sommes non distribuables	(386)	(8 615)	(15 823)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 289)	(92 756)	(155 984)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>326 104</b>	<b>(1 320 462)</b>	<b>(1 910 308)</b>
<b>AN 4 - <u>ACTIF NET</u></b>			
a - en début de période	2 093 777	4 004 085	4 004 085
b - en fin de période	2 419 881	2 683 623	2 093 777
<b>AN 5 - <u>NOMBRE D'ACTIONS</u></b>			
a - en début de période	20 226	38 479	38 479
b - en fin de période	23 184	25 590	20 226
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>104,377</b>	<b>104,870</b>	<b>103,519</b>
<b>AN 6 - <u>TAUX DE RENDEMENT</u></b>	<b>0,83%</b>	<b>0,78%</b>	<b>2,96%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **1. PRESENTATION DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV**

Millenium Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 22 juin 2001, et a reçu l'agrément du ministre des finances le 13 juin 2000, et le visa du prospectus d'émission par le C.M.F le 26 octobre 2001, sous le n° 01.425.

### **2. REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Mars 2020 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999. Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Millenium Obligataire SICAV et les normes comptables tunisiennes n'est à signaler.

### **3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### **3.2. Évaluation des obligations et valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société Millenium Obligataire SICAV ne possède pas un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

### **3.3. Évaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4. Evaluation des placements monétaires**

Les placements monétaires comprennent les Bons de Trésor à court terme, les certificats de dépôts et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées en date d'arrêté à leur prix d'acquisition (Valeur nominale- intérêts précomptés non échus).

### **3.5. Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins- value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3.6. Traitement des opérations de pension livrée**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

#### 4. NOTES EXPLICATIVES DES DIFFERENTES RUBRIQUES FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS

##### 4.1. Notes explicatives du bilan

##### 4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 1 644 385 dinars au 31 mars 2020, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% actif
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES</b>				
<b>Obligations</b>		<b>880 000</b>	<b>905 959</b>	<b>37,23%</b>
EO ATB SUB 2017 CAT A	1 500	150 000	150 552	6,19%
EO ATB SUB 2017 CAT A	500	50 000	50 184	2,06%
EO ATL 2013-1	7 500	150 000	157 692	6,48%
EO ATL 2013-1	2 500	50 000	52 564	2,16%
EO HL 2015-02 B	1 750	105 000	105 072	4,32%
EO UBCI 2013	2 500	50 000	52 274	2,15%
EO UBCI 2013	5 000	100 000	104 548	4,30%
EO UBCI 2013	2 500	50 000	52 274	2,15%
EO UIB 2009/1	3 500	175 000	180 799	7,43%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>633 988</b>	<b>634 751</b>	<b>26,08%</b>
BTA-6.90% MAI22	352	380 160	374 461	15,39%
BTA-6.90% MAI22	35	37 100	37 159	1,53%
BTA-6.90% MAI22	20	20 728	21 179	0,87%
BTA-5.6% Août22	200	196 000	201 951	8,30%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>99 902</b>	<b>103 675</b>	<b>4,26%</b>
AL HIFADH SICAV	982	99 902	103 675	4,26%
<b>TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES</b>		<b>1 613 890</b>	<b>1 644 385</b>	<b>67,57%</b>

#### 4.1.2 Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 787 496 dinars au 31 mars 2020, réparti comme suit :

DÉSIGNATION	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% actif
<b>PLACEMENTS MONÉTAIRES</b>		<b>201 046</b>	<b>210 958</b>	<b>8,67%</b>
BTCT_52S-05-05-2020_7.76%	215	201 046	210 958	8,67%
<b>DISPONIBILITES</b>		<b>576 538</b>	<b>576 538</b>	<b>23,69%</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>777 584</b>	<b>787 496</b>	<b>32,36%</b>

#### 4.1.3 Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 Mars 2020, le ratio susvisé s'élève à 23,69%.

#### 4.1.4 Valeurs mobilières détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 mars 2020 une valeur comptable de 1 855 343 DT, soit 76,23% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	BTCT		
ETAT		634 751		210 958	<b>845 709</b>	<b>34,75%</b>
ATB	200 736				<b>200 736</b>	<b>8,25%</b>
ATL	210 256				<b>210 256</b>	<b>8,64%</b>
UBCI	209 096				<b>209 096</b>	<b>8,59%</b>
HL	105 072				<b>105 072</b>	<b>4,32%</b>
UIB	180 799				<b>180 799</b>	<b>7,43%</b>
AL HIFADH SICAV			103 675		<b>103 675</b>	<b>4,26%</b>
<b>Total</b>	<b>905 959</b>	<b>634 751</b>	<b>103 675</b>	<b>210 958</b>	<b>1 855 343</b>	<b>76,23%</b>

#### 4.1.5. *Autres actifs*

Ce poste présente au 31 mars 2020 un solde de 1 846 dinars contre 20 dinars au 31 mars 2019 et se détaille comme suit :

	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Autres débiteurs (Retenue à la source/EO)	828	20	3 124
Autres débiteurs (Retenue à la source/BTA)	1 019	-	-
<b>Total des autres actifs</b>	<b>1 846</b>	<b>20</b>	<b>3 124</b>

#### 4.1.6. *Opérateurs créditeurs*

Ce poste présente au 31 mars 2020 un solde de 5 106 dinars contre 7 345 dinars au 31 mars 2019 et se détaille comme suit :

	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Dépositaire	1 775	1 761	1 800
Gestionnaire	3 331	5 584	3 319
<b>Total des opérateurs créditeurs</b>	<b>5 106</b>	<b>7 345</b>	<b>5 119</b>

#### 4.1.7. *Autres créditeurs divers*

Ce poste présente au 31 mars 2020 un solde de 8 740 dinars contre 12 313 dinars au 31 mars 2019 et se détaille comme suit :

	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Impôts à payer (*)	(110)	(126)	(129)
Commissaire aux comptes	6 211	10 795	5 416
CMF (Redevance & Publication)	2 095	1 598	1 570
Retenue à la source à payer	510	12	12
Charges à payer	34	34	28
<b>Total</b>	<b>8 740</b>	<b>12 313</b>	<b>6 897</b>

(\*) Il s'agit d'un surplus de TCL déclaré par rapport au stock réel

#### 4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2020, se détaillent ainsi :

##### Capital au 31 décembre 2019

Montant (en nominal)	2 022 600
Nombre de titres	20 226
Nombre d'actionnaires	339

##### Souscriptions réalisées

Montant (en nominal)	389 100
Nombre de titres émis	3 891
Nombre d'actionnaires nouveaux	6

##### Rachat effectués

Montant (en nominal)	93 300
Nombre de titres rachetés	933
Nombre d'actionnaires sortant	19

##### Capital au 31 mars 2020

Montant (en nominal)	2 318 400
Nombre de titres	23 184
Nombre d'actionnaires	326

La valeur du capital tenant compte des sommes non distribuables s'établit comme suit :

–Capital en nominal au 31 Mars 2020	2 318 400
–Sommes non distribuables*	2 278
–Somme non distribuable des exercices antérieurs	8 087
<b>Capital au 31 Mars 2020</b>	<b>2 328 765</b>

(\*) Les sommes non distribuables se détaillent comme suit :

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 145
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-
Frais de négociation de titres	(98)
<b>Résultat non distribuable de la période :</b>	<b>1 047</b>
Régularisation des S.N.D sur souscriptions	1 617
Régularisation des S.N.D sur rachats	(386)
<b>Régularisation des S.N. D</b>	<b>1 231</b>
<b>Sommes non distribuables</b>	<b>2 278</b>

## 4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

### 4.2.1 Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2020 au 31.03.2020 à 21 118 dinars contre 41 220 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2020 Au 31/03/2020	Période du 01/01/2019 Au 31/03/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	21 118	41 220	97 448
<b>Total</b>	<b>21 118</b>	<b>41 220</b>	<b>97 448</b>

### 4.2.2 Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2020 au 31.03.2020 à 3 261 dinars contre 241 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2020 Au 31/03/2020	Période du 01/01/2019 Au 31/03/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Intérêts sur comptes courants	-	241	1 625
Revenus des autres placements monétaires	3 261	-	6 651
<b>Total</b>	<b>3 261</b>	<b>241</b>	<b>8 276</b>

### 4.2.3 Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2020 au 31.03.2020 à 5 106 dinars contre 7 344 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2020 Au 31/03/2020	Période du 01/01/2019 Au 31/03/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	3 331	5 584	14 546
Rémunération du dépositaire	1 775	1 760	7 140
<b>Total</b>	<b>5 106</b>	<b>7 344</b>	<b>21 686</b>

#### 4.2.4 Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2020 au 31.03.2020 à 1 747 dinars contre 2 145 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2020 Au 31/03/2020	Période du 01/01/2019 Au 31/03/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Redevance CMF	560	938	2 445
Rémunération commissaire aux comptes	795	785	3 188
Publicité et publications	324	322	1 466
Agios, frais bancaires et autres charges	17	18	1 053
Impôts et taxes	51	82	212
<b>Total</b>	<b>1 747</b>	<b>2 145</b>	<b>8 364</b>

#### 5. REMUNERATION DU DEPOSITAIRE ET DU GESTIONNAIRE

La gestion de la **Millenium Obligataire SICAV** est assurée par la Compagnie Gestion et Finance (C.G.F), moyennant une rémunération égale à 0,5%HT de l'actif net, réglée trimestriellement et à terme échu.

La banque Internationale Arabe de Tunisie (B.I.A.T) a été désignée dépositaire des titres et fonds de la **Millenium Obligataire SICAV**, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- De 0 à 10 millions de dinars : 0,1% HT de l'actif net avec minimum de 6 000 dinars ;
- De 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% HT de l'actif net ;
- Au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% HT de l'actif net.